

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BCTG Avocats accélère son développement en créant un département « IT Data » codirigé par deux nouvelles associées, Laura Ziegler & Sandra Tubert

- Fortes de leurs expériences passées dans des équipes spécialisées et expertes de ces sujets, Laura Ziegler et Sandra Tubert viennent enrichir l'offre du cabinet en proposant des expertises pointues en matière de digital (nouvelles technologies, contrats informatiques et protection des données à caractère personnel).
- Ces deux nominations confirment la volonté de BCTG Avocats de proposer à ses clients un accompagnement complet sur toutes les problématiques numériques que rencontrent aujourd'hui les entreprises dans un marché en pleine transformation.
- Leur arrivée conforte le positionnement du cabinet sur l'innovation et valorise un Pôle expert IP/IT/Data composé désormais de trois associées.

Paris, le 30 octobre 2019 – BCTG Avocats, cabinet français de droit des affaires, annonce l'arrivée de deux nouvelles associées, anciennes avocates senior du cabinet August Debouzy : **Laura Ziegler** et **Sandra Tubert**. Le cabinet réunit désormais une cinquantaine d'avocats, dont 12 associés. La nomination de ces deux associées dans le domaine du digital vient renforcer l'expertise du cabinet, déjà très présent dans l'accompagnement des entreprises en matière de propriété intellectuelle, et complète ainsi son offre en créant un nouveau département dédié « IT Data ».

Ce nouveau département accompagne les entreprises dans le cadre de la mise en œuvre et du déploiement de leurs projets de transformation digitale, notamment sur des technologies innovantes : Intelligence Artificielle, blockchain, objets connectés, nouveaux moyens de paiement, dans tous secteurs d'activités. Laura Ziegler et Sandra Tubert assistent leurs clients aussi bien pour la rédaction et la négociation de contrats informatiques complexes que pour la mise en œuvre de programmes de conformité au RGPD ainsi que dans le cadre de précontentieux et contentieux informatiques et données personnelles. Elles disposent notamment d'une expertise solide dans les domaines de la e-santé, des fintechs, de l'e-sport, de la communication et des *Tech for Good*.

Forte de précédentes collaborations au sein de cabinets d'avocats internationaux, Laura Ziegler conseille des clients français et étrangers dans le cadre du déploiement de leurs projets informatiques (externalisation, Cloud computing, méthode Agile, intégration, co-développement, R&D) ou technologiques innovants (Marketplace, nouveaux moyens de paiement, IA, modélisation 3D, réalité virtuelle). Elle intervient tant en conseil qu'en contentieux sur toutes les problématiques liées à l'informatique et au digital, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de projets de dématérialisation, d'audit de licences de logiciels, de contrefaçon de logiciels, de responsabilité des intermédiaires techniques, de sécurisation des systèmes d'information et de cybersécurité et dans le secteur des télécommunications.

Sandra Tubert conseille des clients français et étrangers principalement en matière de protection des données à caractère personnel. Elle les accompagne en particulier dans la réalisation d'audits RGPD et dans la mise en place de programmes de conformité au RGPD, dans la mise en œuvre de projets de Big Data, d'Intelligence Artificielle, de webmarketing et de prospection commerciale (publicité ciblée, cookies, profilage), dans la gestion des cas de violation de données et plus généralement en matière de cybersécurité, ainsi que dans le cadre de procédures précontentieuses et contentieuses (contrôles, mises en demeure et sanctions CNIL).

« Nous avons été séduites par la philosophie de BCTG Avocats, cabinet d'affaires full-service imprégné d'une forte culture internationale, qui s'inscrit dans une approche transversale et pragmatique des dossiers. Notre équipe spécialisée IT Data viendra en appui aux départements du cabinet afin d'accompagner les entreprises dans leurs projets de transformation digitale et plus généralement sur un marché où la valorisation et la protection des données constitue un véritable enjeu stratégique. Nous partageons avec chacun des associés une vision commune de la nécessité d'accompagner nos clients sur ces sujets qui représentent pour eux de réelles opportunités de business », expliquent Laura Ziegler et Sandra Tubert.

Le digital : un enjeu business majeur, au cœur de la stratégie du cabinet

La création d'un département dédié au digital confirme la volonté du cabinet de se positionner en tant que partenaire stratégique des entreprises en les accompagnant, tant en conseil qu'en contentieux, tout au long du développement et de la mise en œuvre de leurs projets de transformation digitale.

« La constitution d'une nouvelle équipe IT Data codirigée par Laura et Sandra est cohérente avec notre vision stratégique. Elle concorde avec les objectifs de développement de notre structure à l'écoute du marché et des besoins de nos clients. Une complémentarité des expertises associée à une excellente connaissance des entreprises et de leur secteur d'activités fait pleinement partie de l'ADN et de l'ambition de BCTG Avocats » commente **Sabine de Paillerets**, associée de BCTG Avocats.

Fondé en 1970, BCTG Avocats est un cabinet reconnu sur le marché pour son excellence en droit de la propriété intellectuelle, droit des sociétés et des fusions-acquisitions, droit public des affaires, droit social, droit de la concurrence et de la distribution, financement de projets, mais aussi pour son expertise sectorielle de haut niveau dans les énergies, la santé et le secteur pharmaceutique, le retail et le luxe, les télécoms et les media, l'agroalimentaire et le sport.

« Nous sommes ravis d'accueillir Laura et Sandra en tant qu'associées. Leur nomination conforte notre positionnement sur l'innovation et valorise notre Pôle expert IP / IT / Data composé désormais de trois associées. Les associés de BCTG avocats comptent ainsi autant de femmes que d'hommes, ce qui ancre le cabinet dans la réalité de notre profession de plus en plus féminisée », précise **Gaëlle Bloret-Pucci**, associée de BCTG Avocats.

Biographies



Laura Ziegler

Expertises : informatique, logiciel, nouvelles technologies, Internet, télécommunications et négociation contractuelle

Laura Ziegler, 34 ans, intervient auprès de clients français et étrangers de tous secteurs sur des sujets à forte dimension internationale pour accompagner leurs projets informatiques, digitaux et innovants. Ayant développé une approche pragmatique des besoins business des entreprises, notamment grâce à divers détachements au sein des départements juridiques de grandes entreprises, elle assiste aujourd'hui ses clients tant en conseil qu'en contentieux dans tous les domaines du digital.

- Intègre le cabinet August Debouzy en tant qu'avocate en 2013 où elle sera nommée avocat senior en 2018
- A commencé sa carrière au sein des cabinets Gale P. Elston (New York) puis DLA Piper.
- Admise au Barreau de Paris en 2011.
- Formée notamment au sein d'équipes spécialisées, notamment dans les cabinets Asmar & Assayag et Gide
- Titulaire d'un Master 2 Droit du commerce électronique et de l'économie numérique de l'Université Panthéon Sorbonne (2009) et d'un Master 2 Droit des contrats de l'Université Paris Sud (2008).

Sandra Tubert



Expertises : protection des données à caractère personnel, cybersécurité, internet, droit de la communication, e-commerce/e-marketing.

Sandra Tubert, 33 ans, conseille des clients français et étrangers en matière de protection des données à caractère personnel et droit des technologies de l'information et de la communication. Elle a acquis, notamment grâce à des détachements auprès de services juridiques de grandes entreprises, une expérience transversale et pratique de toutes les problématiques entourant la protection des données à caractère personnel.

- Intègre le cabinet August Debouzy en tant qu'avocate en juillet 2016 avant d'être nommée avocat senior en janvier 2018.
- A commencé sa carrière au sein du cabinet PDGB Avocats.
- Admise au Barreau de Paris en 2012.
- Formée notamment au sein de cabinets internationaux, les cabinets canadiens Robic et Heenan Blaikie.
- Titulaire d'un Master 2 Droit des Créations Immatérielles de l'Université de Montpellier (2009).

À propos BCTG Avocats

Fondé en 1970, BCTG Avocats est un cabinet français de droit des affaires, en conseil et contentieux, composé d'une cinquantaine d'avocats dont douze associés. Le cabinet regroupe l'ensemble des expertises en droit des affaires : corporate-M&A, droit social, propriété intellectuelle, IT Data, droit public, concurrence et distribution, financement de projets, contentieux, etc. Il est spécialisé dans les domaines des énergies, le retail/luxe, la santé/le secteur pharmaceutique, les télécoms et médias, l'agroalimentaire et le sport. Les associés et collaborateurs accompagnent leur clientèle en France et à l'étranger, notamment en Asie et en Afrique de l'Ouest, dans l'ensemble de leurs problématiques, grâce à une excellente connaissance de leurs métiers et une sensibilité aux enjeux de l'économie actuelle.

Site : www.bctg-avocats.com

Retrouvez le cabinet sur [LinkedIn](#) & [Twitter](#)

Contact presse :

Lisa Boisneault - Enderby

lbo@enderby.agency // +33 7 62 19 13 26